

Intérêts du quartier de la Neuveville



Case postale 20
1704 Fribourg

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire

Jeudi 1^{er} mars 2007, salle paroissiale du Café de l'Épée

Président : Monsieur Roland Julmy
Présents : 62 personnes sont présentes selon la liste des présences
Secrétaire : Madame Corinne Flury

1. Bienvenue

Le président ouvre l'assemblée à 20h01. Il salue les membres de l'association et les invités, tout particulièrement :

- Monsieur le Conseiller communal Charles de Reyff, un habitué de cette assemblée
- Messieurs Claude Bapst, Paul Mauron, Jean-Noël Gex, anciens présidents
- Monsieur Arnold Stritt, membre d'honneur
- Monsieur Christian Morard, délégué des TPF
- Madame Patricia Barilli, Présidente les Intérêts du quartier de l'Auge et les membres du comité qui l'accompagnent
- Monsieur Nicolas Zapf, directeur de l'Office du tourisme
- Monsieur Blaise Curtenaz, responsable de la Maison de Quartier
- Madame Marianne Loretan, notre avocate dans le dossier circulation
- Monsieur Georges Baechler, Président de l'Association Werkhof-Frima, qui arrivera avec un peu de retard
- Les représentants de la presse, à savoir La Liberté et les Freiburger Nachrichten.

Sont excusés :

- Madame Florence Cauhépé, Promotion économique Fribourg et région
- Monsieur André Schoenenweid, Association Quartier Jura-Miséricorde
- Monsieur Jacques Piller, Association des habitants du Bourg
- Monsieur Jean-Jacques Metrailler, Association Quartier Beaumont-Vignettaz
- Monsieur Henri Pilloud
- Madame Sandra Daguet
- Monsieur et Madame Jacques et Jacqueline Stritt
- Monsieur Christophe Hayoz, membre du comité qui est malade
- Monsieur Roger Riedo
- Monsieur Pascal Aebischer
- Monsieur Laurent Rouiller
- Madame Stéphanie Liaudat
- Monsieur et Madame Jean-Paul et Olga Pfister
- Monsieur Bernard Bapst
- Monsieur Albert Mettraux
- Monsieur Claude Kaeser
- Monsieur Raphaël Riedo

Conformément aux statuts, l'assemblée a été convoquée par le bulletin d'information du quartier de février 2007. L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du PV 2006
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Fin de mandat du comité
7. Election du Président
8. Election des membres du comité
9. Election des vérificateurs des comptes
10. Cotisations et budget
11. Programme des activités 2007
12. Modification des statuts
13. Dossier circulation
14. Message du Conseil Communal
15. Divers

Aucune remarque n'est émise par l'assemblée concernant l'ordre du jour.

Le comité demande une modification des points de l'ordre du jour. Plusieurs décisions concernant le dossier circulation sont arrivées ces deux dernières semaines, les choix faits ce soir pourront avoir une incidence sur le budget. Le comité propose que le point 10 « Cotisations et budget » soit traité après le point 13 « Dossier circulation ». L'assemblée accepte cette modification.

Le président rappelle que la liste des présences est en circulation. Un verre de l'amitié sera offert après l'assemblée. Les formalités d'entrées en matière étant terminées, l'assemblée générale ordinaire du jeudi 1^{er} mars 2007 peut valablement délibérer.

2. Approbation du procès-verbal 2006

Le procès-verbal de l'assemblée 2006 a été mis à disposition entre 19h30 et 20h00 pour consultation. Aucune remarque n'est émise. Le procès-verbal de l'A.G. 2006 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Le président remercie Madame Corinne Flury pour sa rédaction.

3. Rapport annuel du Président

Le Président prend la parole :

Soyez tous rassurés, je ne serai pas aussi long que le président Liaudat lors de la soirée des rois de la Landwehr qui a tenu l'assemblée en haleine lors d'un discours d'une heure et quart. Je ne ferai pas aussi long car je n'en ai pas envie et je ne saurais trop quoi dire et il serait dommage que les ronflements des uns empêchent les autres de dormir...

2006 aura été une année plus calme que les précédentes : il n'y a pas eu trop de travail administratif, tous les dossiers des recours au sujet de la circulation étant bloqués. Par contre l'année 2007 s'annonce très chargé à ce sujet, étant donné les différentes décisions qui nous ont été communiquées il y a quelques jours. Nous aborderons ce thème au point 13 de l'ordre du jour.

Ce sont comme d'habitude les fêtes et manifestations qui ont donné le plus travail au comité. Je ne reviendrai pas dans le détail de chacun de ces événements car vous avez déjà pu en lire les comptes-rendus dans le Babillard. Juste pour mémoire, je vous rappellerai qu'il y a eu nos 2 lotos habituels, le nettoyage des berges de la Sarine, la vente des fleurs, la fête de quartier suivie de celle du 1er Août, la sortie des jeunes et la Saint-Nicolas.

2007 sera pratiquement identique avec la sortie des aînés au lieu de celle des jeunes, alternance oblige. Nous reviendrons au calendrier de ces activités un peu plus tard dans cette assemblée.

Dans les dossiers en cours depuis 2006, je vous rappellerai que l'Association de quartier est représentée dans le comité de l'Association Werkhof-Frima, association qui a pour but de faire revivre cette immense coquille vide. Dans les divers, je donnerai la parole à M. Georges Baechler, président de cette association, qui fera le point de la situation et qui répondra à vos éventuelles questions. Le Werkhof devrait aussi être utilisé à l'avenir pour les activités de la Maison de Quartier. C'est pour cela que je passerai également la parole dans les divers à Blaise Curtenaz, responsable de la Maison de Quartier.

Au mois de décembre dernier, l'introduction de Frimobil par la CUTAF a généré une nouvelle forte hausse des tarifs du funiculaire. Après une hausse de 60 % en 2002 c'est cette fois une hausse de 35 % qui a frappé les usagers du funi. Nous sommes intervenus par lettre à la CUTAF, demandant des mesures

correctives ainsi que des adaptations des heures d'ouverture. Une première réponse reçue cette semaine nous indique que nos demandes seront à l'agenda de la prochaine rencontre entre la CUTAF et les TPF. Nous vous informerons des résultats par le biais du Babillard.

Concernant le Babillard justement, je vous rappelle que j'accepte volontiers textes et photos à publier. Je suis persuadé qu'il y a dans le quartier de nombreuses personnes qui ont des trésors à faire connaître. Le rédacteur vous en remercie par avance. J'en profite pour adresser mes remerciements aux annonceurs qui, par leur contribution, nous permettent de financer notre journal de quartier.

Un des points inquiétants pour nous est, comme déjà dit et écrit maintes fois, la difficulté à trouver de la relève pour le comité. En cette année de fin de mandat, nous avons deux départs qui sont partiellement compensés, nous y reviendrons lors de l'élection du comité. Mais attention : dans deux ans, les départs seront plus nombreux encore et nous courrons le risque de ne plus avoir assez de monde au comité. Ce risque pourrait se traduire par la diminution des prestations du dit comité.

Pour terminer, je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui nous aident au cours de l'année, que ce soit lors des manifestations ou à d'autres occasions. Je ne les citerai pas ici, de peur d'oublier quelqu'un.

Toutefois, j'aimerais remercier en particulier les membres de la commission de circulation, notre porteur de Babillard Tristan Bossy et Jean-Noël Gex pour les magnifiques affiches qu'il nous prépare tout au long de l'année. Des remerciements aussi aux membres de La Bande à Nous, pour leur précieuse aide et leur collaboration lors de certaines de nos manifestations.

Toutes ces manifestations, tous ces dossiers demandent beaucoup d'engagement de la part du comité de l'association. J'adresse donc également mes remerciements aux membres du comité pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année.

Pour terminer ce rapport j'aimerais que l'assemblée se lève en signe de respect pour ceux et celles qui nous ont quittés durant l'année écoulée. Merci.

Je vous remercie pour votre attention.

Les applaudissements de l'assemblée remercient le président pour son rapport.

4. Rapport du Caissier

Le président passe la parole à Monsieur Jean-Michel Jonin pour la présentation des comptes.

Monsieur Jonin présente l'exercice 2006 et révèle un bénéfice de Fr. 2'761,35.

Les lots des mois de mars et novembre ont alimenté la caisse pour la somme de Fr. 2'343,70 et l'apport des cotisations annuelles se chiffre à Fr. 5'798,95. Du côté des dépenses, la sorties des jeunes a coûté Fr. 2'650,40.

Aucune remarque concernant les comptes n'est émise par l'assemblée.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Jonin donne la parole aux vérificateurs des comptes, en particulier à Madame Michèle Mettraux.

Ils ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2006. Ils ont constaté que la tenue est bonne et certifient que l'état des comptes correspond avec exactitude à ce qui est indiqué. Ils en demandent l'approbation et remercient Monsieur Jean-Michel Jonin.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge en est donnée au caissier et au comité. Le président joint ses remerciements à ceux des vérificateurs.

6. Fin de mandat du comité

Le président remercie les membres du comité, il y associe les familles pour la compréhension dont elles font preuves lors des absences générées par les différentes activités. L'assemblée joint ses remerciements à ceux du président par des applaudissements.

Ce soir, deux membres du comité ne se représentent pas pour une nouvelle élection, il s'agit de Madame Valérie Michel et de Monsieur Rudi Cotting. Le président les remercie pour le travail accompli. Un cadeau leur est remis.

Avant de passer aux élections, le président lance un appel à l'assemblée. Plusieurs membres du comité, ainsi que lui-même ne se représenteront pas en 2009. Pour éviter à l'association une situation difficile, il est primordial de trouver des membres.

7. Election du Président

Mme Valérie Michel prend la parole. Elle remercie Roland pour son investissement ainsi que pour sa grande disponibilité envers le quartier, elle joint les membres du comité à ses remerciements. Applaudissements de l'assemblée.

Elle propose la candidature de Monsieur Roland Julmy au poste de président. Ce dernier est élu à l'unanimité par l'assemblée. Le président nouvellement réélu remercie pour la confiance qui lui est accordée et accepte avec plaisir un nouveau mandat. Il rappelle qu'il aimerait vraiment arrêter dans deux ans afin de pouvoir s'adonner à une autre de ses passions, la photographie.

8. Election des membres du comité

Le président donne la liste des membres du comité qui se représentent pour un nouveau mandat. Il s'agit de Monsieur Jean-Marie Aeby (2006), Monsieur Max Baechler (2005), Madame Corinne Flury (2003), Monsieur Christophe Hayoz (1998), Monsieur Jean-Michel Jonin (2002), Monsieur Jean-Bernard Schmid (1999) et Monsieur Pierre Simon (2006).

Messieurs Jean-Marie Aeby et Pierre Simon ont rejoint le comité courant 2006, comme les statuts le permettent. A ces membres s'ajoute Monsieur Antoine Bürke qui accepte d'être candidat. Le président demande si l'assemblée a une candidature à proposer. Aucune autre candidature n'étant présentée, le président propose d'élire les membres en bloc. L'assemblée approuve par ses acclamations.

Le président remercie les membres d'accepter cette charge et rappelle que deux postes ne demandent qu'à être repourvus.

9. Election des vérificateurs

Madame Michèle Mettraux, première vérificatrice, termine son mandat. Le président la remercie pour son travail. Monsieur Arnold Stritt passe 1^{er} vérificateur, Monsieur André Gottrau devient 2^{ème} vérificateur. Le président demande l'élection d'un vérificateur suppléant. Monsieur Claude Bapst est proposé.

L'assemblée passe au vote, ces trois personnes sont acceptées à l'unanimité. Le président les remercie d'avoir accepté ce mandat.

10. Programme 2007

Plusieurs manifestations sont prévues cette année.

Les traditionnels lotos du printemps et de l'automne, le nettoyage des berges de la Sarine avec pique-nique commun entre les deux quartiers (Auge-Neuveville) qui aura lieu cette année en l'Auge, la vente des fleurs, le 1^{er} août ainsi que la fête de quartier, la sortie des aînés et pour terminer l'année la St-Nicolas.

Le président rappelle qu'en raison du 850^{ème} anniversaire de la ville, plusieurs manifestations auront lieu en Vieille-Ville. Le détail en sera publié dans le Babillard. Il demande à l'assemblée de faire bon accueil aux visiteurs et d'être tolérant envers les nuisances sonores.

11. Modification des statuts

Madame Valérie Michel, vice-présidente, prend la parole :

Elle explique à l'assemblée, que les quartiers de la Neuveville et de l'Auge ont certains dossiers à traiter en commun, une modification des statuts ou un contrat permettrait aux deux associations de faciliter le traitement juridique des dossiers et de diminuer le travail nécessaire en évitant de le faire à double.

Monsieur Claude Bapst nous dit qu'il est favorable à un traitement commun des dossiers de circulation et d'aménagement et d'éventuels autres dossiers afin de faciliter le traitement juridique mais ne voudrait pas que les spécificités et habitudes de chaque quartier se perdent.

Madame Michel lui répond que les intérêts communs restent à définir.

Monsieur Jean-Noël Gex préférerait la possibilité de faire des contrats, plutôt que la modification des statuts, le risque d'intérêts divergents pouvant toujours survenir.

Madame Michel rappelle que cela permettrait simplifier la tâche des commissions et comités des deux quartiers ainsi qu'une diminution des frais.

Monsieur Claude Bapst est plutôt favorable à l'établissement d'un contrat avec un ou plusieurs objets à définir, il demande l'avis de Mme Patricia Barilli.

Madame Patricia Barilli rappelle qu'elle a déjà fait cette proposition l'année dernière, le temps investi et les frais ne sont pas anodins, il est temps d'aller de l'avant.

Madame Valérie Michel propose un vote de principe pour l'union des deux quartiers sur des dossiers précis avec un projet présenter lors d'une assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée accepte cette vision par acclamation.

12. Dossier circulation

Madame Valérie Michel garde la parole. Elle commence par expliquer aux habitants qu'il n'est plus nécessaire pour eux de poursuivre le recours contre le sens unique de la gare, ceci est maintenant le rôle de l'association. Les recours ayant été déposés, le temps de la discussion est venu et les rapports avec la Ville de Fribourg sont plus positifs. L'association va poursuivre la procédure jusqu'au Tribunal administratif. L'association de défense des intérêts du quartier va prendre en charge Fr. 50 sur les Fr. 150 demandés à chaque personne ayant déposé un recours. Le comité ainsi que les avocats proposent de déposer une réclamation contre la facturation de ces frais. Les habitants qui le veulent peuvent donner procuration au comité afin qu'il dépose une réclamation commune.

Mme Michel explique à l'assemblée, qu'après discussion, il faudra voter le budget lié aux 3 points essentiels expliqués ci-après.

Mme Michel présente en détail les Fr. 10'000 budgétisés pour l'année 2007 concernant des différents frais juridiques. Il y a Fr. 4'150 de participation de l'association au frais de recours des habitants, Fr. 3'000 pour la procédure contre la mise en circulation en double sens au Karrweg et la borne de Lorette, Fr. 2'850 concernant les frais d'avocats à ce jour pour les frais concernant les recours contre la mise en sens unique de l'Avenue de la Gare et la modification du plan de détails.

Sens unique de l'Avenue de la Gare

Monsieur de Reyff *explique que suite à l'intervention du préfet, le conseil communal va retirer le plan de mesure d'accompagnements déposé à ce jour. Un nouveau plan de mesures sera déposé, ce dernier sera élaboré en collaboration entre le quartier et la Ville. Il déplore que seul les Intérêts du quartier de la Neuveville poursuivent les procédures en cours concernant la mise à sens unique et le plan de détails.*

Mme Soldati *demande quelles sont les motivations du comité pour continuer ?* Mme Michel lui répond que c'est la crainte des reports de trafic. Me Loretan précise que l'association estime que les mesures proposées sont insuffisantes, le trafic en provenance du Schoenberg génère 3'500 à 4'000 véhicules jours.

Monsieur Jean-Noël Gex *s'interroge sur les chances de résultats au Tribunal administratif, trouvant les frais énormes.* Me Loretan lui répond qu'un pronostic est difficile à établir, le TA n'étant pas la dernière instance en matière de recours. Si l'association de quartier renonce, elle ne sera plus partie prenante pour la discussion.

Mme Mettraux *demande si ces modérations de trafics seraient une sorte de Gd-Fontaine 2.* Mme Michel lui explique que la Gd-Fontaine est un autre dossier quoique indirectement lié. *Madame Maillard s'excuse de son retard, elle soutient la procédure du TA et trouve que la situation des autres villes est meilleure que celle de Fribourg. Elle trouve qu'à la Grand-Fontaine, le provisoire est devenu du durable. Monsieur de Reyff rend attentif à l'addition et aux mélanges des différents dossiers. Il reconnaît que ce dossier « traîne » et parle des difficultés de financement. Au printemps, une zone située à hauteur du Pertuis sera pavée et testée pendant un an. Après le résultat de cette étude une décision sera prise. Les crédits actuellement disponibles ne permettent pas un pavage complet de la rue. Il souligne cependant que les mesures prises à la Gd-Fontaine ont diminué le trafic par deux depuis leur mise en place.*

Mme Michel rappelle que le sujet du débat concerne le sens unique de la Gare et la continuation du recours auprès du Tribunal administratif.

Monsieur Claude Bapst : *conseiller général depuis bientôt 20 ans, il essaie de défendre au mieux les intérêts de tous, soulignant que nous sommes tous des contribuables. Il n'a jamais entendu de refus du Conseil général concernant la Gd-Fontaine, pas plus que des pavés à tester pendant un an. Il revient sur le fait que l'addition sera payée par les impôts et pense que les contribuables sont bernés par le Conseil communal. Il évoque la séance organisée par les IQN sur les mesures prises à la Gd-Fontaine, mais aucune modification n'a été faite. Les gens ont des devoirs, ils doivent pouvoir se rendre en ville. Faisant lui-même beaucoup de kilomètres par année, il a pu constater que le 40 km/h existe dans bien des cantons. Il faut faire quelque chose de concret.* Mme Michel est étonnée que Monsieur Bapst revienne sur le 30 km/h. Monsieur Bapst maintient qu'il est possible d'avoir une limitation à 40 km/h dans le quartier. Monsieur de Reyff évoque les ordonnances fédérales qui contiennent uniquement la possibilité de faire des zones de 30 km/h ou de 20 km/h. Monsieur Bruno Vonlanthen précise qu'il s'agit de tronçons 40 km/h, pas de zones. Monsieur de Reyff ajoute qu'actuellement les crédits ne sont pas suffisants pour paver toute la route. Il explique la différence entre des zones (ordonnance fédérale) à 30 km/h ou 20 km/h ou des limitations à 40 km/h ou 50 km/h sur un tronçon, par exemple la route d'Arsent est limitée à 40 km/h parce qu'elle ne fait pas partie d'une zone. Mme Michel revient sur le fait que le 30 km/h a été accepté par tout le monde. Monsieur Bapst estime que l'on peut faire du 40 km/h sur des zones limitées. Il revient sur le pavage, en souligne le coût, rappelle que

la Planche-Supérieure et Lorette sont des secteurs pavés dans les mêmes conditions qui devraient servir d'exemple et éviter des dépenses inutiles.

Mme Michel explique que le comité ainsi que la commission de circulation ont fait plusieurs séances pour définir des mesures qui devraient être acceptables par tous. Ces mesures seront expliquées ultérieurement lors d'une séance d'information. Elle propose de passer au vote pour la poursuite devant le Tribunal administratif du recours contre le sens unique de l'Avenue de la Gare et le plan de détails.

L'assemblée passe au vote, il y a 2 oppositions, la majorité accepte de continuer la procédure.

Double sens de trafic au Karrweg et borne de Lorette

Mme Soldati *demande quelles sont les motivations du comité ?* Mme Michel lui explique que de faire opposition aux deux sujets permet de ne pas séparer les procédures. La position du comité est qu'il trouve inapproprié de mettre un double sens au Karrweg, la route étant étroite, cela devient dangereux. Me Loretan partage l'avis du comité expliquant qu'un double sens n'est pas dissuasif. Monsieur Bapst *rappelle qu'il fut un temps où les deux routes étaient à double sens cependant il préférerait éviter un double sens au Karrweg, à la Planche-Inférieure les habitations sont éloignées de la route et le danger est moindre.*

Mme Mettraux *demande pourquoi maintenir l'opposition à la pose d'une borne à Lorette.* Mme Michel pense qu'il ne faut pas retirer cette opposition, c'est une mesure distincte des autres mesures que la Ville va mettre à l'enquête.

Mme Soldati *pense que le double sens du Karrweg est une mesure importante pour la modération du trafic.* Mme Michel lui répond que chaque défend sa position. Mme Pilloud *pense que 2 bus ne peuvent croiser au Karrweg sans mordre les lignes jaunes.* Monsieur Julmy lui précise que les bus passeront à la Planche-Inférieure. Monsieur Christophe Bapst *trouve que le pont du Milieu et le pont de St-Jean sont déjà bien étroits, pourquoi encore le Karrweg, laissons les choses en l'état, le Conseil Communal veut vendre le double sens.*

Mme Michel passe au vote séparé pour les 2 points :

Concernant le double sens du Karrweg, il y a 2 voix contre, la majorité l'emporte. Le maintien de l'opposition au double sens au Karrweg est accepté.

Concernant la pose d'une borne à la Porte de Lorette, il y a 6 contre et 39 pour, la majorité l'emporte. Le maintien de l'opposition à la borne de Lorette est accepté.

Mme Mettraux *pense qu'il y a une certaine contradiction dans le quartier, 27 % des habitants ont signé une pétition pour avoir une borne à Lorette.* Mme Michel pense que certainement la pose d'une borne serait appréciée de beaucoup, mais nous sommes en démocratie, l'assemblée a voté et l'on ne peut contenter tout le monde.

Participation au frais de recours des habitants

Mme Michel passe au point suivant. La Préfecture de la Broye a facturé 150 francs à chaque recourant du quartier (83 personnes) pour le recours contre le sens unique. Le comité propose de déposer une réclamation contre ces frais qu'il juge disproportionnés et propose également que les IQN participe à hauteur de 50 francs par recourant. Mme Michel demande à l'assemblée de voter pour le principe de la participation des IQN au frais de recours des habitants, soit un montant de Fr. 4'150 à inscrire au budget. Elle explique qu'une liste avec les noms des personnes ayant déposé un recours va circuler dans la salle. Les personnes concernées présentes peuvent la signer si elles veulent donner procuration aux IQN pour déposer une réclamation contre les frais facturés. Cette liste servira également de quittance pour le paiement des Fr. 50.

Monsieur Claude Bapst *propose à l'assemblée de refuser cette contribution en remerciement pour le travail accompli par le comité.*

Mme Michel soumet le principe au vote de l'assemblée qui accepte le principe de remboursement d'une partie des frais de recours facturés aux habitants. Elle précise que ceux qui ne désirent pas ces Fr. 50, peuvent l'indiquer sur la liste en mettant un « 0 » en regard de leur nom.

Le président demande à la salle un peu de calme. Il repasse la parole à Mme Michel. Cette dernière fait une récapitulation des mesures de trafics mises à l'enquête en 2004 et qui ont entraîné le dépôt de différents recours et oppositions. Elle explique que sans ces démarches l'association n'aurait pas pu faire valoir son

avis. Les nouvelles mesures mises à l'enquête seront celles décidées par les commissions de circulation des deux quartiers (Auge et Neuveville). Elle fait un résumé de l'état des mesures discutées en commission de circulation et qui seront probablement mise à l'enquête par la Ville, les discussions sur certains détails étant toujours en cours. Mme Michel remercie l'assemblée de son attention.

13. Cotisations et budget

Au nom du comité, le caissier propose de maintenir les cotisations en l'état, à savoir :

Fr. 20,00 Cotisation de membre

Fr. 30,00 Cotisation de soutien

Pour l'exercice 2007, le budget affiche une perte de Fr. 8'900,00, principalement à cause des frais engendrés par les décisions prises ce soir. Monsieur Jonin informe l'assemblée qu'il a pris acte de la proposition de Monsieur Claude Bapst et espère qu'elle sera suivie.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

14. Message du conseil communal

Le président passe la parole à Monsieur Charles de Reyff, conseiller communal :

Monsieur de Reyff remercie le président de lui avoir donné la parole. Il trouve que le débat auquel il a assisté ce soir était très sain. Cette année le Conseil communal l'a laissé venir à notre assemblée et c'est avec plaisir qu'il acquitte de cette tâche.

Au nom du Conseil communal, il remercie l'Association de défense des Intérêts du quartier de la Neuveville pour l'invitation à l'assemblée de ce soir, le conseil communal n'étant pas invité à toutes les assemblées de quartier. Cela lui a permis de suivre un débat intéressant et passionné.

Il rappelle qu'en cette année 2007, la Ville de Fribourg fête son 850^{ème} anniversaire. Les quartiers de l'Auge et de la Neuveville verront beaucoup de manifestations se dérouler dans leurs murs. Il remercie d'avance les habitants pour leur tolérance, principalement pour les festivités se déroulant le soir. Cette année, Fribourg recevra entre autre le prologue du tour de Romandie ainsi que le passage d'une étape de Tour de Suisse, les Schubertiades et le concours romand des fifres et tambours. Quelques travaux sur la route seront effectués, ils seront provisoires et viseront une amélioration des conditions de courses et non pour les mesures de modérations de trafic. Il trouve le quartier très actif, son investissement dans le projet Werkhof-Frima, la nouvelle Maison de quartier, le soutien l'association aux commerces de proximité, action qui débute d'ailleurs le 31 mars prochain et dont les résultats du concours seront annoncés lors du nettoyage des berges de la Sarine. Il se félicite de voir qu'avec de la volonté les différents quartiers peuvent travailler ensemble. Il informe l'assemblée que Gottéron a gagné son match de ce soir 4-3. Il souligne que le Conseil communal ne peut satisfaire tout le monde, tout n'étant pas facile.

15. Divers

Le président prend la parole. Il annonce qu'un concert d'orgue aura lieu le 21.04.2007 à Montorge à partir de 17h.

Il explique qu'en collaboration avec la Promotion économique de Fribourg et région ainsi qu'avec les quartiers du Bourg et de l'Auge une action de soutien aux commerces de proximité a été lancée. Il s'agit d'une action similaire à celle organisée l'an dernier pour venir en aide au magasin Flag du quartier de l'Auge. Notez vos noms, prénoms et adresses sur les tickets des commerces et glissez-les dans l'urne mise à disposition. Un tirage sera effectué le 31 mars lors du pique-nique organisé après le nettoyage des berges de la Sarine et différents prix seront distribués. Les commerces concernés dans notre quartier sont : la boucherie Bertschy, Proxi (anciennement Flag), la boulangerie de la Planche ainsi que la boulangerie Hofstetter.

Concernant le Barrage de la Maigrage, le président informe l'assemblée que pour la remise en état des rives 3 variantes ont été mises en consultation. Un projet définitif devrait voir le jour à l'automne et le début des travaux se fera probablement en mars 2008. Concernant la passerelle, plusieurs variantes sont à l'étude, l'une d'elle prévoit le renoncement à la passerelle pour un passage sur la couronne du barrage. Le groupe E aimerait connaître l'opinion de cette assemblée à titre informatif. Le président demande l'avis de l'assemblée. Cette dernière est favorable à un passage sur la couronne du barrage.

Le président donne la parole à Monsieur Blaise Curtenaz, responsable de la Maison de quartier. Monsieur Curtenaz remercie l'association pour son invitation. Il présente Aurélie, sa collègue. Il explique que la Maison de quartier a ouvert ses portes au mois de décembre dernier, il remercie Roland de lui avoir ouvert les colonnes du Babillard. Il passe la parole à Aurélie, sa collègue. Cette dernière explique que la Maison de quartier se veut un lieu ouvert et de rencontres. Elle donne les heures d'ouverture et précise le genre d'activités qui seront organisées. Elle appelle les habitants à les aider, à leur soumettre leurs envies et leurs propositions, des activités ponctuelles pouvant très bien faire partie du programme. Monsieur Curtenaz reprend la parole pour inviter tous les habitants du quartier à participer à l'inauguration officielle qui aura lieu le 17 mars 2007. Durant cette journée, un spectacle avec un prix d'entrée modeste sera présenté sous un chapiteau installé à cet effet.

Monsieur Curtenaz ayant terminé, le président transmet la parole à Monsieur Georges Baechler, président de l'association Werkhof-Frima. Monsieur Baechler raconte que pour la petite histoire, il est né à la Rue des Forgerons et se sent à l'aise en Basse-Ville. Il explique que dans cette association sont entre autre présents Monsieur Roland Julmy représentant le quartier de la Neuveville ainsi que Mme Patricia Barilli pour l'Auge. En fait également partie Monsieur Curtenaz pour l'Association des centres des loisirs de la Ville. Le projet devrait comprendre 1500m² de locaux disponibles, des surfaces pour l'organisation d'expositions et la maquette Frima. Un premier projet va être présenté au Conseil Général. Il rappelle qu'il s'agit d'un comité entièrement bénévole. L'assemblée n'a pas de question sur ce sujet.

Le président donne la parole au 3^{ème} invité de cette soirée, Monsieur Christian Morard, représentant les TPF. Monsieur Morard explique que les TPF viennent d'acquérir plusieurs nouveaux véhicules dont 5 minibus avec les dernières technologies en vigueur comme les filtres à particules et les planchers bas pour les poussettes. Ils seront mis en service prochainement dans le quartier. Monsieur Claude Bapst interpelle Monsieur Morard pour savoir s'il compte introduire le billet du funiculaire le plus cher d'Europe. Monsieur Morard lui répond que pour les personnes au bénéfice d'un demi-tarif les coûts sont moins élevés, d'autre part le trajet du Funi est en zone 10 comprenant Villars-sur-Glâne, Fribourg, Marly et Granges-Paccot, le demi-tarif s'appliquant également à l'abonnement.

Le président reprend la parole pour la suite des divers. La parole est donnée à l'assemblée, il souligne que les questions de circulation sont réglées et demande qu'on évite de revenir sur ce sujet.

Mme Paulette Gottrau remarque que certains habitants de la Cour-Robert n'aiment pas les sacs bleus et propose la pose l'un container près de la fontaine.

Le président donne à la parole à Monsieur Charles de Reyff, conseiller communal qui rappelle que les directives en matière de ramassage de déchets sont très claires. Les sacs ne doivent pas être déposés avant 6h45, la pose d'un container n'empêchera rien. Il souligne qu'à partir de 3 ou 4 appartements cela devient la responsabilité du propriétaire de l'immeuble. Pour information une journée portes ouvertes aura lieu prochainement aux Neigles.

Monsieur Claude Bapst souligne que pour bien situer la Maison de quartier il serait bien de préciser dans l'adresse qu'il s'agit du bâtiment de la Vannerie. Il se demande si une intervention du service d'hygiène va avoir lieu à la rue de la Sarine (boulangerie) et il se demande à quoi servent les feux installés à la Rte-Neuve, hauteur Fribourg-Centre. Il remercie chaleureusement le comité pour son travail qui n'est pas de tout repos, soulignant que si pour les personnes ici présentes c'est fini jusqu'à la prochaine assemblée générale, le comité lui continue. Le président le remercie pour son soutien. Monsieur de Reyff lui précise que le service d'hygiène est sous compétence cantonale. Les feux de la Rte-Neuve sont installés pour éviter des accidents avec les camions de livraisons qui se rendent à Fribourg-Centre.

Monsieur Nicolas Zapf annonce l'organisation de la course des escaliers « La Tzampata » qui sera organisée les 02.-03.06.2007. Il appelle les différentes associations de quartier à tenir un stand lors des Schubertiades qui se dérouleront les 01.-02.09.2007 à la Planche-Supérieure, précisant que les billets pour les concerts payant seront en vente à l'office du tourisme.

Le président termine l'assemblée en remerciant les participants pour leur présence et informe que le verre de l'amitié qui suit, est offert par l'association.

Séance levée à 22h55

Fribourg, le 18 février 2008

Corinne Flury, Secrétaire

Roland Julmy, Président